

## 2015 : après la réalisation du siège de LIMAIR, la poursuite de nombreux travaux...

**L'année 2014 a été marquée par une forte activité avec notamment la fin de la construction de notre siège très sobre énergétiquement et son inauguration par de nombreuses personnalités, mais également par la poursuite et le développement d'activités et d'expertises.**

Deux exemples me semblent représentatifs de ces développements :

- La plate-forme d'inventaire des émissions ICARE regroupe désormais dans un partenariat élargi 19 associations régionales agréées. Cette reconnaissance est une satisfaction pour le travail réalisé au sein de LIMAIR, et l'aide à la décision locale au travers notamment de scénarisations et de prospectives.
- Dans le cadre de travaux financés par l'ARS Limousin, une importante étude sur les pesticides a été réalisée. Cette thématique est par ailleurs fortement mentionnée dans le cadre du Plan National Santé Environnement 3.

2015 s'articulera également en complément de la mesure réglementaire et des différentes expertises urbaines et industrielles autour de différents points :

- refonte des procédures d'alerte dans le cadre des nouveaux arrêtés nationaux
- mise à disposition d'une application smartphone pour les données de la qualité de l'air
- accentuation du travail de modélisation des agglomérations
- mise à disposition de cartes de prévision quotidiennes (J, J+1) à l'échelle de la rue pour différentes agglomérations.
- développement et finalisation des processus qualité ISO 9001.

2015 sera donc, avec votre concours et votre confiance, une année pleine permettant la gestion de dossiers importants. Je vous remercie pour le travail effectué et à accomplir et vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



Jean DANIEL  
Président de LIMAIR

## Actualités

• Assemblée Générale de LIMAIR : Monsieur Jean DANIEL réélu Président de LIMAIR.

• Visites du bâtiment de LIMAIR dans le cadre d'un programme du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Haute-Vienne (CAUE 87) en présence de nombreux élus, de professionnels du bâtiment, d'administrations, de maîtres d'œuvre,...



## Les mesures du bimestre

### Éléments majeurs

Deux déclenchements du seuil de la procédure de recommandations et d'information aux particules sont dénombrés pour l'agglomération de Brive-La-Gaillarde les 14 et 15 décembre.

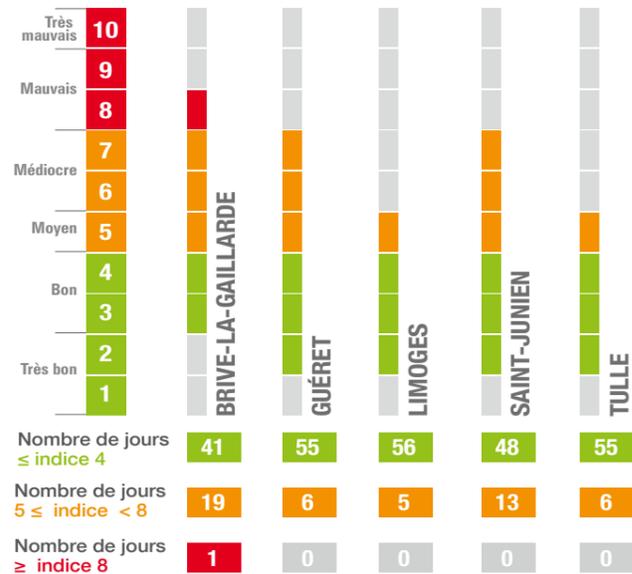
• **Indices Atmo** : Les indices de la qualité de l'air varient d'un indice de 2 (indice qualifié de très bon) à un indice de 8 (indice mauvais). Ces derniers sont plus marqués sur l'agglomération de Brive-La-Gaillarde. Les particules fines sont responsables des indices les plus élevés.

• **Pollens** : La saison pollinique 2015 reprendra à partir du 2 février 2015.

# INDICE ATMO

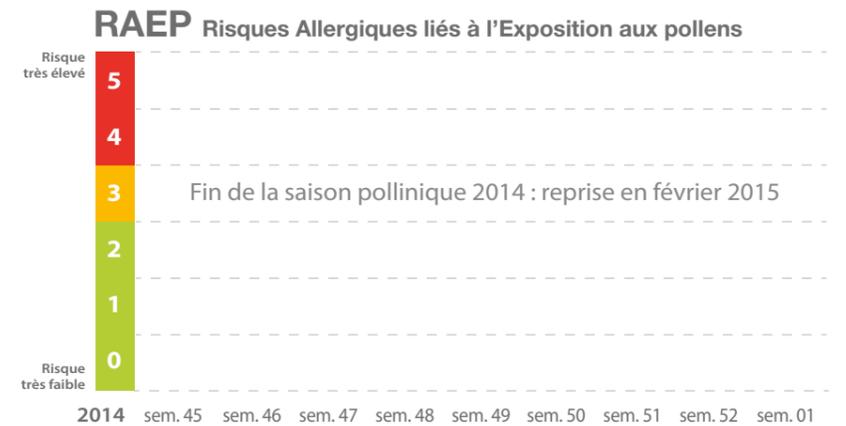
L'indice Atmo et l'indice de qualité de l'air IQA pour les villes de moins de 100 000 habitants, qualifient la situation générale de la qualité de l'air d'une agglomération, c'est-à-dire d'une zone urbanisée présentant des niveaux de pollution atmosphérique relativement homogènes. Il est construit à partir des mesures effectuées sur des sites représentatifs de la pollution de fond pour les quatre polluants (SO<sub>2</sub> - NO<sub>2</sub> - O<sub>3</sub> - PM 10). Pour chaque polluant la concentration mesurée est traduite en sous-indice. L'indice global de la qualité de l'air correspond au plus élevé des quatre sous-indices.

Mesures effectuées sur les mois de novembre/décembre 2014



## POLLENS RISQUE D'EXPOSITION ALLERGIQUE AUX POLLENS

En partenariat avec LIMAIR, Allergolim, l'ARS Limousin et l'Université de Limoges, le RNSA (Réseau National de Surveillance Aérobiologique) publie hebdomadairement un relevé d'information des pollens mesurés dans l'air sur l'agglomération de Limoges.



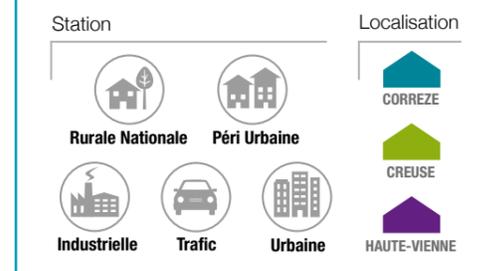
Les éléments ci-dessus synthétisent les teneurs mesurées des principaux taxons (pollens correspondant à une famille botanique) et le RAEP (Risque Allergique d'Exposition aux Pollens) compris entre 0 (nul) et 5 (très élevé).

Le RAEP est construit en croisant les comptages réalisés par le RNSA à partir des prélèvements de LIMAIR, et des données sanitaires centralisées par Allergolim (Association d'Allergologues locaux).

## POLLUANTS mesurés

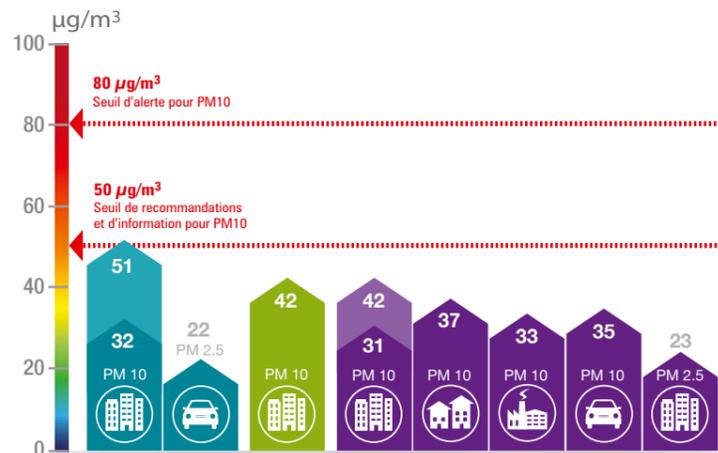
NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2014

### LÉGENDES



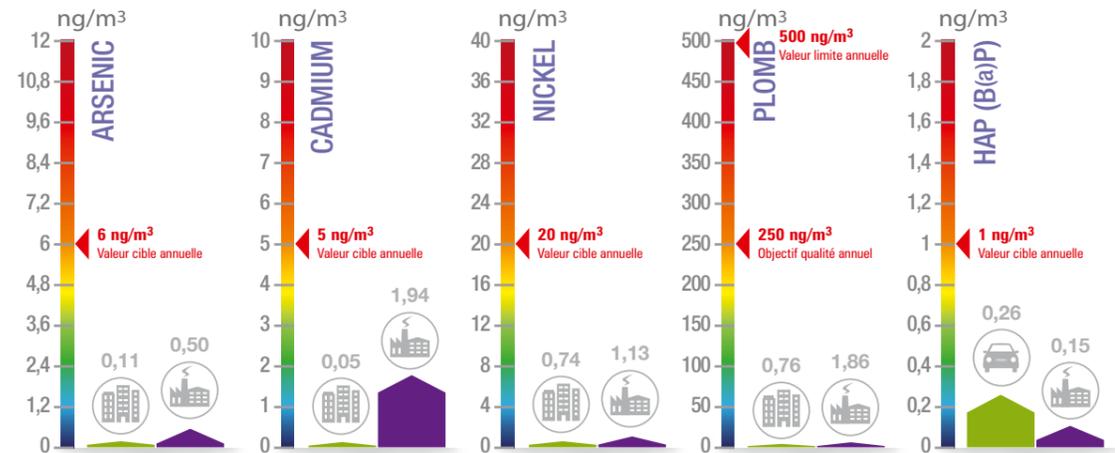
## PM PARTICULES EN SUSPENSION

10 µm - 2,5 µm - Maximum journalier



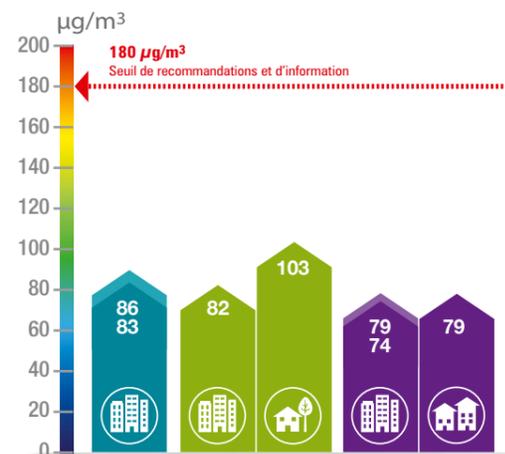
## Métaux / HAP (B(a)P)

Moyenne sur la période



## O<sub>3</sub> OZONE

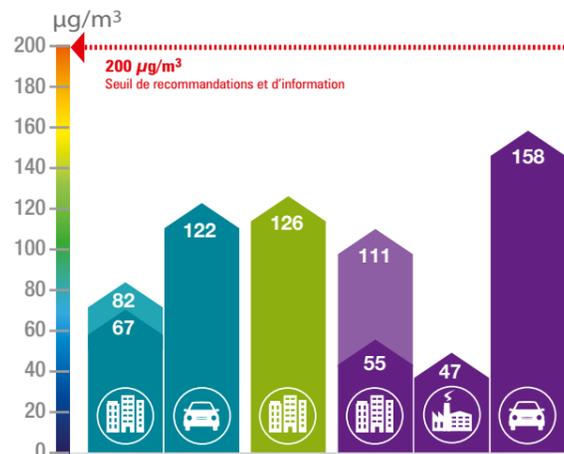
Maximum horaire



Seuils d'alerte : 1<sup>er</sup> seuil (240 µg/m<sup>3</sup> horaire dépassé durant 3 h consécutives), 2<sup>ème</sup> seuil (300 µg/m<sup>3</sup> horaire dépassé durant 3 h consécutives), 3<sup>ème</sup> seuil (360 µg/m<sup>3</sup> horaire).

## NO<sub>2</sub> DIOXYDE D'AZOTE

Maximum horaire



Seuils d'alerte : 400 µg/m<sup>3</sup> horaire ou 200 µg/m<sup>3</sup> horaire la veille, le jour même et prévision pour le lendemain.

## SO<sub>2</sub> DIOXYDE DE SOUFRE

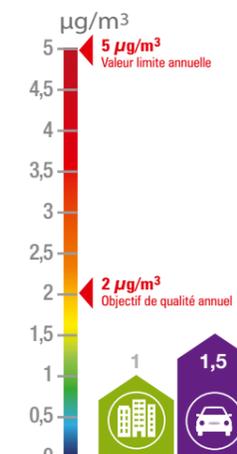
Maximum horaire



Seuil d'alerte : 500 µg/m<sup>3</sup> horaire dépassé durant 3 h consécutives.

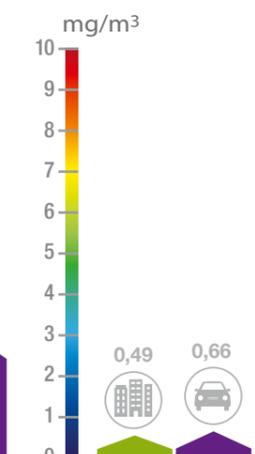
## BENZÈNE

Moyenne sur la période



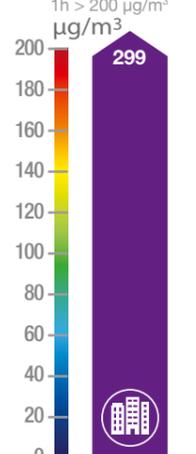
## MONOXYDE DE CARBONE

Maximum journalier



## COMPOSÉS SOUFRÉS RÉDUITS

Maximum horaire



# Premiers éléments chiffrés pour 2014

## Dioxyde d'azote

Moyennes annuelles comprises entre 10 et 34  $\mu\text{g}/\text{m}^3$ , en baisse de 4 % par rapport à 2013.

Valeurs maximales horaires : 172  $\mu\text{g}/\text{m}^3$  sur la station trafic place d'Aine.

**Procédure de mise en vigilance régionale :**

1 déclenchement sur Guéret.

## Dioxyde de soufre

Moyennes annuelles toujours très faibles, comprises entre 0 et 1  $\mu\text{g}/\text{m}^3$ .

Valeurs maximales horaires : entre 44 et 64  $\mu\text{g}/\text{m}^3$ .

**Pas de déclenchement des procédures d'alerte en 2014.**

## Particules en suspension inférieures à 10 $\mu\text{m}$ (PM10)

En 2014, baisse de 5 % de la moyenne annuelle par rapport à 2013 et de 18 % par rapport à 2012.

**Procédure de recommandations et d'information :**

11 déclenchements totalisés sur l'ensemble des villes concernées.

**Procédure d'alerte :** 4 déclenchements totalisés sur l'agglomération de Brive-La-Gaillarde (1), de Saint-Junien (1) et sur l'agglomération du Grand Guéret (2).

## Particules en suspension inférieures à 2,5 $\mu\text{m}$ (PM2,5)

Avec une moyenne annuelle de 9  $\mu\text{g}/\text{m}^3$  sur la région, en baisse de 21 % depuis 2011, l'objectif de qualité fixé à 10  $\mu\text{g}/\text{m}^3$  en moyenne annuelle est respecté.

## Ozone

Moyennes annuelles en hausse, + 11 % par rapport à 2013, comprises entre 40 et 80  $\mu\text{g}/\text{m}^3$ .

Valeurs maximales horaires : 148  $\mu\text{g}/\text{m}^3$  sur la station de Saint-Junien.

**Pas de déclenchement des procédures d'alerte en 2014.**

## Monoxyde de carbone

Moyennes annuelles faibles, inférieures à 0,26  $\text{mg}/\text{m}^3$ .

Valeurs maximales horaires : 1,60 (fond) et 2,12  $\text{mg}/\text{m}^3$  (trafic).

## HAP

Moyennes annuelles peu élevées, comprises entre 0,06 et 0,14  $\text{ng}/\text{m}^3$ .

Valeur cible réglementaire fixée à 1  $\text{ng}/\text{m}^3$  en moyenne annuelle respectée.

## Métaux lourds

Une situation 2014 proche des données 2013 avec cependant une diminution de 53 % de la concentration en nickel au-Palais-sur-Vienne.

2014 : Les Rivailles, Le-Palais-sur-Vienne/Station Nicolas, Guéret ( $\text{ng}/\text{m}^3$ ) :

- arsenic 0,5/0,2 – cadmium 4,9/0,1
- nickel 3,2/0,8 – plomb 2,4/1,4.

**Pas de dépassement des valeurs cibles réglementaires.**

## Benzène

Moyennes annuelles : 0,6 (fond) et 1,3  $\mu\text{g}/\text{m}^3$  (trafic).

**Pas de dépassements réglementaires en 2014.**

**Objectif de qualité respecté.**

## Études

### EN COURS...

- Plan de surveillance Saint Gobain Eurocoustic (Genouillac -23).
- Plan de surveillance cogénération Bois au Val de L'Aurence à Limoges.
- Bio-surveillance dioxines sur les incinérateurs de la région Limousin.

### À VENIR...

- Mesures du radon et de polluants intérieurs au sein du bâtiment de LIMAIR.
- Plan de surveillance Alvéol (Bellac).

## INFORMATIONS

- Participation au comité consultatif de l'environnement, ville de Limoges.
- Interview La Montagne 19.
- Ecophyto 2018 : Participation de LIMAIR au groupe Connaissance-Evaluation.



La Surveillance de l'Air  
en Limousin

Parc Ester Technopole  
35, rue Soyouz  
87038 Limoges cedex  
Tél. 05 55 33 19 69  
Fax : 05 55 33 37 11  
[www.limair.asso.fr](http://www.limair.asso.fr)

**Directeur  
de la Publication**  
Jean DANIEL  
Président de LIMAIR,  
Conseiller Régional

**Rédacteurs**  
Rémi FEUILLADE  
Directeur de LIMAIR  
Simon LERAY  
Ingénieur d'études

**Création**  
GRAPHIK STUDIO

**Impression**  
Fabrègue imprimeur  
IMPRIM'VERT